

Monsieur Hervé MEYNARD
Directeur
Direction de l'Action Territoriale
Maire de TOULOUSE
Site Valade

Objet : Déploiement du télétravail -
Gestion des Salles

Monsieur le Directeur,

Nous tenons à porter à votre attention le fait que les agents en charge de la Gestion des Salles souhaiteraient pouvoir bénéficier de jours de télétravail supplémentaires. En effet, leur activité étant télétravaillable et considérant le contexte sanitaire anxiogène et le risque de contamination au virus très élevé, les agents veulent éviter de s'exposer inutilement aux risques d'une contamination éventuelle.

Pour rappel, ce nouveau mode de travail est fortement préconisé d'une part par la note de service G-2020-027 qui prolonge 30 juin 2021 le déploiement du télétravail mais également et dernièrement par la Circulaire n°6246/SG du 5 février 2021 du Premier Ministre.

Ainsi, il nous apparaît encore plus censé et justifié d'appliquer, sans délai, le principe de précaution en autorisant les agents demandeurs, dont les missions le permettent, à exercer le télétravail au maximum des jours accordés. Ceci dans un souci d'apaisement des craintes et angoisses légitimes des agents liées à la situation pandémique et conformément aux recommandations sanitaires gouvernementales.

Nous vous demandons donc de bien vouloir accorder des jours supplémentaires de télétravail aux agents concernés afin de leur permettre de poursuivre leurs missions dans des conditions de travail optimales, gage d'un service public qualitatif.

Certains que vous porterez un réel intérêt à notre demande, nous vous prions d'agréer, Monsieur Le Directeur, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Secrétaire Général
Pascal MAYNAUD



Copies : Mme LEMOINE, Mme LEBRIN - SORH, DGRH Relations Sociales